



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2022

CHAMPIONNAT



CHEVAL DE CHASSE

DU 21 ET 22 MAI 2022 – FONTAINEBLEAU (77)

Clôture
Lundi 9 mai 2022

SOMMAIRE

Conditions générales.....	2
Conditions de participations.....	2
Barèmes techniques.....	3
Prix	5

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques Cheval de Chasse, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Conditions générales

Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance.

CAVALIER

Chaque cavalier doit être titulaire d'une Licence Fédérale de Compétition Club minimum en cours de validité, et être à jour de sa cotisation à l'Association des Veneurs 2020. Un cavalier peut concourir tous les Championnats individuels, mais avec des montures différentes dans chaque Championnat. Un cavalier ne peut concourir que dans une seule équipe lors du Championnat. Une seule participation est autorisée par Championnat.

TENUE ET EQUIPEMENTS

Les cavaliers doivent être en tenue d'équipage ou en tenue d'invité. Le règlement sur la tenue s'applique aussi au paddock. Le Président du Jury est compétent pour sanctionner toute tenue négligée ou dangereuse.

Le port d'une protection céphalique aux normes en vigueur est obligatoire pour les cavaliers mineurs de 17 ans et moins. Pour le parcours d'extérieur, le port d'une protection céphalique et un gilet de cross aux normes en vigueur sont obligatoires pour tous les concurrents.

Le logement des chevaux sur place est obligatoire. Le harnachement doit être le harnachement classique du Cheval de Chasse. Le règlement sur le harnachement s'applique également au paddock et dans l'enceinte du concours.

DOPAGE

Un contrôle anti-dopage conforme aux dispositions générales du règlement des compétitions FFE pourra être effectué.

Conditions de participations

PARTICIPATIONS CAVALIER

CHAMPIONNATS	LFC	CAVALIER	EQUIDES
CLUB	Club	Tous	B/C/D/E 4 ans et plus
CLUB AMAZONE		Femme en selle d'Amazone	
CLUB PONEY*		18 ans et moins	C/D 4 ans et plus
		14 ans et moins	B/C/D 4 ans et plus
		12 ans et moins	A/B/C/D 4 ans et plus

* Les poneys engagés en Club Poney seront susceptibles d'être toisés.

PARTICIPATIONS PONEY/CHEVAL

Un poney / cheval ne peut participer qu'à un seul Championnat de France lors de l'évènement.

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Chaque Championnat de France du Cheval de Chasse est composé de trois épreuves dont l'ordre est laissé à l'appréciation de l'organisateur :

- Un parcours routier,
- Une épreuve d'obstacles (maniabilité, parcours d'extérieur, sagesse),
- Une épreuve de présentation.

EPREUVES	NORMES TECHNIQUES	POINTS ET PENALITES
<p>PARCOURS ROUTIER</p> <p><i>Coefficient 2</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Epreuve de régularité de 7 à 10 km. - Vitesse moyenne : 240 m/min (14 km/h) - Cavalier autonome, aucune aide extérieure tolérée sauf pour les cavaliers de moins de 12 ans qui doivent être accompagnés par une personne majeure et à jour de sa licence FFE sur le routier. - Dans le cas où l'accompagnateur serait engagé sur le Championnat, le cavalier partira en dernier sur le routier. - Chaque kilomètre doit être balisé par un panneau 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Pénalité pour moyenne non respectée</u> : * 5 points par minute commencée (tolérance d'une minute avant et après le temps de base) * Il pourra y avoir un ou plusieurs pointages intermédiaires. La pénalité finale retenue sera la moyenne des pénalités relevées sur le parcours. Les concurrents ne pourront pas dans les 500 derniers mètres s'arrêter, faire demi-tour, faire des cercles ou des serpentines. 5pts de pénalité seront appliqués dans ce cas. - <u>Contrôle de l'arrivée</u> : Le jury se réserve la possibilité d'effectuer un contrôle vétérinaire pour la fréquence cardiaque et autre le cas échéant. Un cavalier ne sera pas pénalisé s'il porte assistance à un autre cavalier en difficulté (chute, bris de matériel...), il devra juste en informer le jury. <u>Elimination sur le test</u> : 1^{ère} chute. Le concurrent se verra attribué le score le plus mauvais de l'épreuve + 10 pts
<p>EPREUVES d'OBSTACLES</p> <p>A - Maniabilité</p> <p><i>Coefficient 0,5</i></p>	<p>Composée de 3 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maniabilité - Parcours d'extérieur - Sagesse <p>Parcours matérialisé par des piquets de slalom, barres au sol ou autres éléments mobiles devant être franchis dans l'ordre du parcours.</p>	<p>Parcours jugé selon le barème C. Un bonus de 15 secondes déduites du temps sera appliqué aux concurrents sans faute sur le parcours.</p> <ul style="list-style-type: none"> * <u>Elimination sur le test</u> : 1^{ère} chute. Le concurrent se verra attribué le score le plus mauvais de l'épreuve + 10 pts

	<p>La vitesse de cette épreuve est de 240 m/min.</p> <p>Le cavalier le plus rapide, pénalités éventuelles comprises, remporte l'épreuve.</p> <p>Parcours composé de 10 à 12 obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - hauteur d'environ 80 cm, - la partie fixe des haies doit-être d'environ 65 cm, - un parcours à option plus facile est mis en place (40 cm environ) pour le Championnat Club Poney. <p><u>Les obstacles</u> Fossés à bords franc (maximum 1 m de large) Contre-bas : maximum 1 m Contre-haut : maximum 80 cm Gué Butte Combinaison Distance : 1000 à 2500 m Vitesse : 350 m/min</p>	<p>Dans le cas du dépassement du temps limite, le cavalier sera pénalisé de 50 secondes de plus que le mauvais score.</p> <p>* <u>30 secondes</u> : pour tout obstacle oublié ou volontairement contourné.</p> <p>* <u>10 secondes</u> : par faute (refus avec ou sans chute de barres ou plot déplacé...). Le cavalier doit impérativement tenter un deuxième passage sur lequel il ne sera pas sanctionné en cas de nouvelles fautes. S'il ne tente pas le deuxième essai, il est pénalisé de 30 secondes supplémentaires.</p> <p><u>Notation :</u> 10 points : bien franchi la première fois 5 points : franchi avec difficulté (refus) 2 points : franchi par l'option 0 point : non franchi Elimination lorsque le cavalier n'a pas franchi la ligne d'arrivée dans un temps égal au double du temps accordé. Port d'une protection céphalique et d'un gilet de cross aux normes en vigueur obligatoire. 20 pts de pénalité par PO non franchi.</p> <p><u>Elimination sur le test :</u> 1^{ère} chute. Le concurrent se verra attribué le score le plus mauvais de l'épreuve + 10 pts</p>
<p>B –Parcours d'extérieur</p> <p><i>Coefficient 1</i></p>	<p>5 tests :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Fouet * Trompe avec une fanfare sonnée (listing des fanfares disponible auprès de l'organisateur) * Montoir * Embarquement dans un van ou un camion * Immobilité 10 secondes 	<p><u>Notation :</u> 20 points : réussi sans hésitation 10 points : une ou plusieurs hésitations ou défenses 5 points : défense caractérisée 0 point : contrat non réalisé Pour le test de la trompe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le cavalier qui ne sonne pas, ne reconnaît pas la fanfare sonnée : malus – 2 points <p>Les points acquis dans cette épreuve</p>

		s'ajoutent aux points des autres épreuves. <u>Elimination sur le test</u> : 1 ^{ère} chute. Le concurrent se verra attribué le score le plus mauvais de l'épreuve + 10 pts
EPREUVE DE PRESENTATION Coefficient 2	* Aspect général, harmonie du couple, tenue, position et attitude du cavalier * Harnachement, modèle et état du cheval * Réalisation de la reprise	Note sur 20 Note sur 20 Note sur 10 Les points acquis dans cette épreuve s'ajoutent aux points des autres épreuves. <u>Elimination sur le test</u> : 1 ^{ère} chute. Le concurrent se verra attribué le score le plus mauvais de l'épreuve + 10 pts

L'épreuve de présentation est présentée dans un document en annexe du règlement sur le www.ffe.com

LUTTE CONTRE LES ATTEINTES AU BIEN-ÊTRE DES PONEY/CHEVAUX

Les dispositions générales du règlement des compétitions de la Fédération Française d'Équitation seront appliquées en cas de brutalités, cruautés et mauvais traitements à l'égard des poneys / chevaux.

BAREMES ET DEROULEMENT

La DTN se réserve la possibilité de dédoubler, d'annuler ou de regrouper des Championnats en fonction du nombre d'engagés.

La détermination des points se fait par :

- L'addition des points positifs de l'épreuve d'obstacles : Parcours d'extérieur et Sagesse, et de l'épreuve de Présentation,
- La déduction des points de pénalité du Parcours Routier et de l'épreuve de Maniabilité.

CLASSEMENT

En cas d'égalité de points, le classement de l'épreuve de Présentation départagera les concurrents. S'il y a une nouvelle égalité c'est l'épreuve d'obstacle qui départagera les concurrents. Pour l'épreuve CLUB EQUIPE, le classement des deux meilleurs cavaliers sera pris en compte.

Prix

Des prix seront distribués aux 3 premiers de chaque Championnat.